

Echos du COMITE D'ENTREPRISE du 31 août 2010**Rapport Exton :**

Le rapport Exton, qui porte sur la restructuration des Fonctions Supports, sera présenté lors d'une réunion exceptionnelle du Comité d'Entreprise fixée au mardi 21 septembre. Les élus **CFDT** veilleront à ce que cette présentation soit détaillée et exhaustive.

Nous verrons alors si les velléités initiales de notre Président de réduire de manière drastique les effectifs du Siège sont maintenues, ou bien si le bon sens a pris le dessus suite à nos multiples alertes.

Quoi qu'il en soit, la **CFDT**, qui est naturellement opposée à ce projet, sera vigilante et force de propositions dans le processus de négociations pour l'accompagnement des salariés vers le Réseau Commercial qui doit être mis en place.

Résultats Commerciaux et Résultats Financiers :

Ils sont bons !

En ce qui concerne les résultats commerciaux : score remarquable en collecte, (3^{ème} caisse au 15 août), grâce notamment à une collecte exceptionnelle sur l'Assurance-vie en début d'année (CELDA 1^{ère} caisse au 15 août), aux taux boostés Grand Prix, à notre stock de bancarisés et à une meilleure résistance sur la décollecte Livret A.

Les Crédits Immobiliers continuent également à avoir une production très soutenue. Nous avons fait remarquer à la Direction que cet élément doit être pris en compte dans le rapport Exton !

Les résultats sur les ventes nettes de forfaits sont également excellents (CELDA 5^{ème} place au 15 août), mais grâce principalement à l'évolution du pilotage ! *Finallyment ça n'était pas les salariés qui étaient mauvais, comme il leur a souvent été reproché, mais le pilote... à méditer !*

Un bémol tout de même sur l'IARD, notamment sur les contrats Santé et Auto.

En ce qui concerne les résultats financiers, la Direction a également fait part de sa satisfaction : Impacts très favorables sur le PNB de l'actuelle courbe des taux, mais aussi du résultat du travail soutenu des salariés de la CELDA sur les crédits immobiliers, les marges de crédit, la collecte, etc... Le sacro-saint Coefficient d'Exploitation baisse également d'une façon très notable.

Alors, est-ce que tout est rose dans le monde merveilleux de la CELDA ?



Malheureusement non ! Ce sont tous les salariés, **du commercial et des fonctions supports**, qui sont à l'origine de cette embellie, mais leurs efforts quotidiens ne sont récompensés ni **en euros** ni d'ailleurs par **des félicitations** !!!

La **CFDT** interpelle la Direction sur ce sujet et lui demande de prendre toutes les dispositions pour que, sur l'année 2010, non seulement les salariés ne subissent pas une baisse de leur pouvoir d'achat, mais qu'une prime exceptionnelle, une part variable décente, un intéressement en phase avec les résultats soient versés !

Archivage :

La Direction a reconnu que ce problème devient plus qu'un vrai sujet. Elle admet qu'il s'agit d'un des points faibles de la bascule. Un état des lieux précis va être dressé afin de cerner avec exactitude la situation.

Nous avons rappelé qu'il s'agit d'un problème urgent, et nous pouvons tout de même nous demander pourquoi cette problématique n'a pas été gérée avec anticipation, ou bien avec plus de réactivité, le problème de l'archivage ayant été soulevé très tôt par la CFDT en réunion de DP.

Conseillers Commerciaux :

Les exigences en matière de conformité, la nécessaire confidentialité, les files d'attente... ne permettent pas aux CC de réaliser leurs objectifs à l'accueil des agences. Comment un CC, qui ne reçoit jamais ou rarement ses clients en bureau assis/assis peut-il atteindre ses objectifs ?

La situation étant très disparate suivant les agences, nous avons demandé à la Direction s'il existe des normes pour que les CC puissent recevoir les clients de manière décente en bureau assis/assis. Malheureusement, la Direction ne semble pas vraiment se préoccuper de cela, préférant sans doute supprimer les guichets ou bien fermer les agences les après-midi, ce que nous dénonçons avec vigueur.

Agence Montélimar Grangeneuve :

Située dans un quartier à risques, cette agence a été fermée temporairement suite à une violente agression. La Direction veut se donner le temps de voir si le quartier est suffisamment sécurisé avant de prendre une décision définitive sur son maintien.

.../...

Les élus ont rappelé qu'à l'époque de la rénovation de cette agence, ils avaient demandé de la relocaliser à proximité dans un lieu moins sensible. Le problème venant de l'environnement, et non de la clientèle. Cette suggestion n'avait malheureusement pas été retenue.

Les avis :

Sur le rapport 2009 concernant le travail à temps partiel :

Avis Défavorable à l'unanimité. Les élus réaffirment que le travail à temps partiel choisi est tout à fait compatible avec l'organisation et l'exercice de nombreux métiers bancaires.

Ils considèrent que le travail à temps partiel choisi constitue un facteur important pouvant apporter une amélioration des conditions de vie des salariés.

Ils rappellent leur attachement au développement des formules de temps partiel choisi par les salariés et réaffirment leur souhait de voir se développer l'accès au temps partiel, notamment dans le Réseau Commercial.

Les élus déplorent la position adoptée par la Direction consistant à refuser systématiquement les demandes de renouvellement de temps partiel des salariés.

Par ailleurs, ils dénoncent le chantage systématique à la mobilité et/ou à la promotion exercé par les managers pour inciter les salariés à temps partiel à reprendre une activité à temps plein.

Ils soulignent que ces comportements aboutissent à précariser les salariés à temps partiel et à transformer le temps choisi en temps contraint.

Les élus appellent donc la Direction à ouvrir des négociations avec les organisations syndicales sur le thème du temps partiel choisi.

Sur le rapport annuel sur l'égalité professionnelle H/F :

Avis Défavorable à l'unanimité. Les élus soulignent une nouvelle fois la persistance de la situation d'inégalité professionnelle des femmes qui se retrouve pour l'essentiel dans les constats suivants : Des classifications en défaveur des femmes / Des promotions au détriment des femmes / Des recrutements effectués sur les plus bas niveaux de classification **puisque 88% des femmes embauchées sont classées sur les niveaux T3-TM4** / Des rémunérations moyennes inférieures sur toutes les catégories (hors CM8) / L'absence d'état des lieux concernant les inégalités salariales H/F / Des conditions de travail dégradées **subies par les femmes à temps partiel (souvent à 80%) pour lesquelles l'intensification du travail est encore plus marquée : le volume de travail demandé se rapprochant alors de celui d'un temps plein** / Face à cette situation, les élus demandent à la Direction de s'engager dans une démarche volontariste visant à rééquilibrer la situation professionnelle des femmes salariées de la CELDA.

Sur le rapport annuel de l'emploi 2009 :

Avis Défavorable à l'unanimité. Les élus dénoncent la politique de destruction des emplois CDI que la Direction de la CELDA poursuit pour la 7^{ème} année consécutive. D'autre part, les élus voient un lien direct entre la baisse forte et

continue des effectifs que la CELDA connaît depuis 7 ans et le niveau de la production commerciale. Ils remarquent que le dimensionnement des effectifs s'avère nettement insuffisant pour assurer la gestion normale du stock. Les élus observent que l'évolution des effectifs connaît une diminution des recrutements externes. Ils considèrent que ce changement de cap démontre l'échec de la politique d'embauche menée jusque là qui traduisait un manque de confiance de la Direction dans les compétences des femmes et des hommes en place, et qui venait bloquer les perspectives de carrières et la motivation de nombreux salariés. Les élus soulignent que, malgré une légère progression (+ 8) de 2008 à 2009, les promotions restent sur une tendance nettement baissière depuis 2005, en totale contradiction avec l'effort de formation et le développement des agences en Nouveau Concept Agence qui, en renforçant les compétences et les qualifications des salariés, auraient dû accroître le nombre de promotions internes.

Les élus remarquent que la répartition des effectifs par classification et le taux de promotions montrent que les niveaux de classification TM4 – TM5 constituent le plus haut niveau de carrière possible pour une grande majorité de salariés du réseau commercial.

Les élus réitèrent à la Direction leur demande de ré-ouvrir de réelles négociations avec les organisations syndicales sur le thème de l'emploi, incluant notamment les sujets de la GPEC et de l'emploi des seniors.

Sur le plan de formation exécuté 2009 :

Avis Défavorable à l'unanimité. Les élus rappellent qu'un avis défavorable avait été remis lors de la présentation des orientations et du prévisionnel 2009. La seule mobilisation autour du livret A, le décalage de certaines formations pour non livraison de modules par la CNCE ne peut expliquer ce manque. La commission estime que la Direction ne fait pas preuve de réactivité pour atteindre un objectif formatif complet. C'est ainsi que :

- L'abandon des formations à forte valeur de technicité produit au profit des techniques de vente pose problème en termes d'évolution des compétences et de mise en œuvre de la conformité,
- L'abandon des formations liées au management nous conduit à penser que la demande, maintes fois répétée, d'amélioration des conditions de management, n'est pas une priorité de l'entreprise,
- Le e-learning prend une place trop importante (7% du réalisé),
- Le DIF n'est pas utilisé.

Sur le Projet de réorganisation de la Direction Financière, d'externalisation de l'accueil et de réorganisation de LDA Assistance : les élus ont refusé de rendre un avis, dans la mesure où ils considèrent que ces projets sont liés **au projet de restructuration du Siège** et à l'audit d'Exton qui n'ont encore pas été présentés dans leur intégralité au Comité d'Entreprise.

Les élus CFDT au Comité : Marc TIBI, Alain FARGEAS, Sophie LUMMERT, RSCE Gilles RULLIERE. St Etienne le 4 septembre 2010